

PROGRAMME BACHELOR ERGOTHERAPIE 2019-2022

MODULE S.ER.SO.3675.F.21 - INTEGRATION 5 ANALYSES DE PRATIQUE NIVEAU III

Le module est organisé en 2 unités

Unité 1 : Analyses de pratique - 3 crédits

Unité 2 : Supervision - 1 crédit

Unité 1 Analyses de pratique

Planification

- 4 périodes de préparation, 28 mars 2021, 12h45-16h selon les groupes avec :
Tiziana Tarabori tizianatarabori@gmail.com
Valérie Simonet valerie.simonet@hetsl.ch
Michelle Monin michelle.monin@hetsl.ch
- 16 périodes d'analyses de pratique, 8 et 9 juin, en 3 groupes.
Horaire : 9h00 le premier jour, puis horaire défini par l'enseignante.
- 4 périodes post stage, 8 juillet, de 9h00 à 11h45 en 3 groupes.

Contrat pédagogique tripartite

Le contrat pédagogique tripartite est retourné à l'enseignante par courriel (en format Word) **dès que possible**, mais au plus tard le **lundi 9 mai à 17h00**.

Travaux à fournir : 3 dossiers

Dossier 1 : Analyse des contextes institutionnels

Ce dossier est en lien avec le module « Cadre légal, gestion et promotion de l'ergothérapie » (S.ER.SO.3635.F.21)

Contenu

Le dossier présente les différents contextes d'exercice du service d'ergothérapie et de l'institution dans laquelle le stage se déroule. Il présente le cadre légal, économique et politique, leurs implications sur les prestations aux client-e-s ou pour le service (maximum deux pages et demie). De plus il présente les réseaux (formels ou informels) dans lesquels le

service ou l'institution sont insérés (maximum une demi-page). En fonction des contextes présentés, le dossier met en évidence les défis actuels du service ou de l'institution (maximum une demi-page). Enfin le dossier présente également le type de sources ayant permis la collecte des informations présentées (maximum une demi-page).

Forme

Le dossier, rédigé conformément aux normes de rédaction, compte 5 pages au maximum (il ne contient ni résumé ni de table des matières). Le dossier est réalisé en groupe de deux ou trois étudiant-e-s dont les lieux de formation pratique présentent des similitudes et qui font partie du même groupe d'analyses de pratique. Les groupes sont établis à l'avance par l'enseignante responsable du groupe pour les analyses de pratique.

Délai

La réalisation du dossier débute dès le 28 mars et se poursuit durant les trois premières semaines de stage. Il est transmis au plus tard le **vendredi 20 mai 17h00**, par courriel (en format Word), à l'enseignante responsable du groupe pour les analyses de pratique.

Dossier 2 : Lettre de transmission ou rapport de situation, proposition de thèmes

Ce dossier est produit pour les deux jours consécutifs d'analyses de pratique.

Contenu

Chaque étudiant-e élabore un dossier en vue des deux journées d'analyses de pratique. Ce dossier peut prendre soit la forme :

- a) d'un rapport à propos d'une situation d'un·e client·e, par exemple à la demande d'une assurance ou d'un médecin pour justifier la poursuite de l'intervention en ergothérapie ou pour justifier une demande de poursuite de l'intervention ou
- b) d'une lettre de transmission de la situation d'un·e client·e à l'ergothérapeute qui poursuivra l'intervention, dans le même milieu ou dans un milieu différent.

Le rapport est établi à partir d'une situation réelle, mais il n'est pas nécessaire que le rapport ou la lettre ait été effectivement utilisé.

De plus, chaque étudiant-e propose deux thèmes, de manière précise et contextualisée, qu'il ou elle souhaite discuter avec le groupe lors des deux jours d'analyses de pratique. Les enseignantes-référentes choisiront les thèmes les plus récurrents et pertinents en lien avec les objectifs du module Intégration 5.

Forme

Le dossier, rédigé conformément aux normes de rédaction, doit compter 1 page et demie au maximum (il ne contient ni résumé ni de table des matières).

La proposition de thèmes est rédigée sur une feuille à part (au maximum une demi-page).

Le dossier est élaboré individuellement.

Délai

Ce dossier ainsi que la proposition de thèmes sont envoyés, par courriel (en format Word) à l'enseignante responsable des analyses de pratique, le **mercredi 1er juin - 17h00**.

Dossier 3 : Trajectoire d'un groupe de client-e-s

Contenu

Chaque étudiant·e élabore un dossier qui présente la trajectoire d'un groupe de client·e-s présentant les mêmes caractéristiques. Il ou elle identifie également des éléments qui facilitent leur trajectoire. Enfin, il ou elle présente des obstacles rencontrés et suggère des pistes d'amélioration de la qualité.

Forme

Le dossier, rédigé conformément aux normes de rédaction, doit compter 3 pages au maximum (il ne contient pas de résumé ni de table des matières).

Le dossier est élaboré individuellement.

Délai

Le dossier est envoyé le **mercredi 29 juin, 12h00**, par courriel (en format Word) à l'enseignante responsable des analyses de pratique.

Séance d'analyses post-stage

La séance post-stage ne porte pas sur les dossiers produits. Elle est spécifiquement centrée sur une synthèse de l'acquisition des diverses compétences telles qu'elles figurent dans le référentiel de compétences de la filière.

L'organisation de cette séance est précisée, en temps opportun, par les enseignantes.

